



1. URBANISME (THIERRY AMY)

Révision du Plan Général d'Affectation : ateliers participatifs

En date des 1^{er} et 4 décembre 2018, se sont tenus deux ateliers participatifs dans le cadre du processus de révision du Plan Général d'Affectation (PGA) de notre Commune.

Le 1^{er} décembre 2018 se sont retrouvés au Collège de la Combe environ 70 citoyennes et citoyens, de tous âges et quartiers de Cugy confondus, pour débattre et mener des réflexions sur le projet de vision stratégique municipale de notre développement territorial d'ici 2045.

Les débats ont été aussi animés que fructueux, l'atmosphère détendue et constructive dans laquelle ceux-ci ont eu lieu est une source de grande satisfaction pour la Municipalité.

Le 4 décembre 2018, dans le cadre d'une séance de travail plus technique, se sont réunis des représentants de Lausanne-Région, de l'Association Régionale de Développement économique du Gros-de-Vaud, du Schéma Directeur Nord lausannois, des Transports publics lausannois (TL) ainsi que notre urbaniste conseil afin de mener des réflexions sur l'image et la position de Cugy en tant que centre local, la typologie des activités qui devraient être déployées à et depuis Cugy (concurrence/marketing territorial), l'utilité, le rôle et le type de centralité pour Cugy, la mobilité - en particulier l'intégration de la RC 501 au développement territorial du village, le développement des transports publics en lien avec l'agglomération et ses voisins directs -, ainsi qu'enfin, le développement des loisirs et du tourisme à Cugy.

Cette séance s'est aussi déroulée dans une atmosphère très constructive et sera suivie de travaux et études plus concrets au sein des divers cénacles susmentionnés.

De plus amples informations à ce sujet vous seront données le moment venu. Sur la base des résultats obtenus lors de ces ateliers participatifs, la Municipalité finalisera sa vision stratégique de développement du territoire de notre Commune dans le courant du mois de janvier. Elle lancera en parallèle l'examen préliminaire de son Plan Général d'Affectation auprès du Service du Développement Territorial (SDT). Une séance d'information/restitution sur la vision stratégique municipale retenue sera donnée le **jeudi 7 février 2019 à 20 heures à la Maison villageoise**.

Parcelle 87 : approbation par le SDT de la révision partielle de notre PGA (MPGA)

Par correspondance du 15 novembre 2018, le Service du Développement Territorial (SDT) nous communiquait son approbation donnée le 8 novembre 2018, sous réserve des droits des tiers, de la modification du plan des zones au lieu-dit « Derrey Velaz » - extension de la zone d'installations publiques sur la parcelle RF n° 87. Par cette décision, le Service du Développement Territorial confirme donc l'affectation de la parcelle n° 87 en zone d'installation publique, permettant ainsi l'édification sur cette parcelle d'une Unité d'Accueil Parascolaire pour Enfants (UAPE) et une garderie, telles que planifiées par la Municipalité et qui font actuellement l'objet d'un appel d'offres à investisseurs conformément au Préavis 14/2018. La décision du SDT est entrée en vigueur une fois le délai référendaire échu, en date du 4 décembre 2018.



La Poste Suisse : avenir du bureau de Poste de Cugy

Comme vous l'avez certainement appris, notre buraliste postal, M. Philippe Stoudmann, quittera ses fonctions prochainement. Suite à cette nouvelle, la Municipalité s'est inquiétée du sort de notre bureau de Poste, sachant que les locaux occupés à cet effet appartiennent à M. Stoudmann, qui les a toutefois mis à bail en faveur de la Poste suisse.

La Municipalité a rencontré deux représentants de la Poste suisse à la fin du mois de novembre 2018. Lors de cet entretien, il nous a été confirmé que le Bureau de Poste de Cugy sera maintenu en activité jusqu'à l'échéance du bail conclu avec M. Stoudmann, soit jusqu'au 31 décembre 2020. L'exploitation du bureau sera, pendant cette période, assurée par le personnel de la Poste suisse.

Par la suite, le bureau de Cugy à son emplacement actuel sera fermé. La solution de remplacement n'est pas encore connue à ce jour. Soucieuse de préserver un service à sa population de qualité, la Municipalité a sollicité de la Poste suisse qu'elle la tienne régulièrement informée des démarches qui seront entreprises en vue d'assurer cet important service à la population.

2. AFFAIRES SOCIALES (JEAN-PIERRE STERCHI)

Village solidaire

La Municipalité souhaite favoriser la qualité de vie et l'intégration sociale des seniors dans le village et, à cet effet, envisage de mettre sur pied un programme « Village solidaire » en collaboration avec Pro Senectute. Les objectifs de « Quartiers ou Villages Solidaires » sont de créer, renouer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans un quartier ou un village. Il s'agit d'encourager les habitants, et en particulier les plus âgés, à influencer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies. La méthodologie de « Village solidaire » se déroule en cinq phases précédées d'une étude de faisabilité nommée « analyse préliminaire ».

A ce stade, il convient d'évaluer l'engagement des partenaires locaux lors de la mise en place d'un futur projet communautaire. Cette étape débouche sur une offre adaptée à la situation et qui précise les conditions spécifiques de la localité, les partenaires du groupe ressources qui accompagneront le processus sur le long terme, les forces professionnelles nécessaires au processus local et le budget relatif.

La Municipalité va faire démarrer cette analyse préliminaire en début d'année prochaine et vous communiquera les résultats de cette démarche vraisemblablement en avril. Elle vous présentera ensuite un préavis à la fin du printemps 2019 pour la mise en place et le financement du processus « Village solidaire » à Cugy.

3. PARC NATUREL PÉRI-URBAIN DU JORAT (ROLAND KARLEN)

Bientôt un nouveau périmètre pour le parc naturel du Jorat

Les Municipalités des cinq communes concernées territorialement par la zone centrale et de transition du projet de parc naturel du Jorat ont été approchées pour connaître leur position par rapport au projet. Sur les cinq communes, l'Exécutif de la commune de Froideville s'est dit opposé à accueillir le parc naturel du Jorat sur son territoire (118 hectares dont 96 propriété du canton), le Conseil général de Montpreveyres a soutenu à une large majorité une motion demandant à la Municipalité « de faire placer toute la zone centrale du projet en dehors de la limite communale soit au-delà de la route des Paysans » (7 hectares propriété du canton) et la commune de Corcelles-le-Jorat a émis des réserves et des demandes d'adaptation de la zone centrale ou de transition.



Compte tenu de ces prises de position, une nouvelle adaptation du périmètre des zones centrales et de transition se révèle nécessaire.

Le calendrier de présentation de la chartre ainsi que les consultations dans les exécutifs et législatifs des communes territorialement concernées ne pourront pas être tenus.

Lors de l'Assemblée générale du jeudi 6 décembre 2018, le comité a informé qu'une demande de prolongation d'une année avait été adressée à la Confédération, soit jusqu'à fin 2020 pour présenter le projet.

La question financière fait aussi partie de cette demande, car il s'agit de maintenir une année supplémentaire les salaires du comité menant le projet (3,5 ETP) et d'autres frais tels que le loyer, les charges et autres.

La question financière concernant notre Commune a été abordée et la réponse de la présidente est restée très vague.

Il n'est pas impossible que seules les communes touchées territorialement par le parc devront se prononcer au niveau exécutif ainsi que législatif et participent financièrement.

4. TRANSPORTS PUBLICS (FRÉDÉRIQUE ROTH)

Nouveautés en lien avec le changement d'horaire national

Depuis le 9 décembre, la ligne 415, précédemment exploitée par Car postal et reliant la gare de Cheseaux-sur-Lausanne à l'arrêt Cugy-Poste via Morrens, a été reprise par les TL. Elle conserve le même horaire et les mêmes arrêts.

L'offre nocturne des bus pyjama sera quant à elle améliorée dès la nuit du 14 au 15 décembre. L'arrêt de départ de l'ensemble des lignes sera Saint-François, avec des départs en direction de Cugy via la ligne N1 à 02h00 et 04h00 du matin. Le supplément de Fr. 4.– précédemment perçu sera quant à lui supprimé.

5. SERVICES INDUSTRIELS (FRÉDÉRIQUE ROTH)

Déploiement fibre optique

Comme vous l'avez certainement constaté depuis quelques semaines, Cugy fait l'objet d'une multitude de petites fouilles sur l'ensemble de son territoire. Il s'agit des travaux nécessaires à l'extension du réseau à haut débit de l'entreprise Swisscom. Une deuxième étape, avec le déploiement du réseau de fibre optique des Services industriels de Lausanne, est d'ores et déjà planifiée en début d'année 2019. La Municipalité travaille en concertation avec ces entreprises pour limiter au maximum les lieux d'intervention et les nuisances en découlant.

6. SERVICES INDUSTRIELS (FRÉDÉRIQUE ROTH)

Travaux – Escaliers du Four

Dans le cadre du programme d'entretien lourd des infrastructures communales, et dans le souci d'améliorer l'accessibilité aux arrêts de transport public, le cheminement piétonnier reliant le chemin du Four à la route cantonale au nord du bâtiment de La Poste fait l'objet d'une réfection lourde. En plus de la reconstruction de la rampe et des marches d'escaliers, de nouvelles mains courantes seront installées, afin de faciliter le déplacement des personnes ainsi que l'entretien courant du secteur.